

part, si elle est insuffisante à dissoudre complètement le sulfure, elle convient parfaitement pour un nettoyage grossier. Ce nettoyage sera complété par un *savonnage* consciencieux suivi, si cela est nécessaire, d'un *frottage à la brosse*. »

Si l'on n'admet pas l'élimination du plomb par la peau, le traitement par les bains sulfureux, suivis du décapage de la peau, n'en est pas moins parfaitement justifié, même au simple titre d'excellent moyen de nettoyage de la peau recouverte d'un enduit plombique chez les ouvriers.

Dans le même ordre d'idées, rappelons l'usage des *bains d'hypochlorite de soude*, préconisés autrefois par Méhu. Ils auraient pour principal avantage, tout en ne gênant en rien l'emploi d'autres procédés curatifs, d'avoir une action énergique pour enlever à la peau les combinaisons plombiques qui peuvent l'imprégner, en les transformant par une série de réactions en chlorure de plomb soluble dans l'eau du bain.

Tels sont les divers moyens par lesquels on peut aider à l'élimination du plomb. Mais ce n'est pas tout. Il faut encore diriger son attention du côté de l'état général du saturnin. Quelques-uns des moyens déjà indiqués répondent en même temps à cette indication : tels sont le lait, l'iodure de potassium, les bains sulfureux.

C. — TRAITEMENT DE L'ÉTAT GÉNÉRAL

Le saturnin est pâle et fortement anémié. Il présente souvent des signes d'anémie cérébrale, qui se traduisent par des céphalées, des vertiges, de la torpeur intellectuelle. Dans ces cas, Gubler conseillait l'*opium*. Si l'on consulte ses Commentaires sur le Codex, on voit que pour lui la première action de l'*opium* est d'agir sur les capillaires en diminuant leur tonicité, et d'amener par là une plus large surface d'échange avec l'air au niveau du poumon (ce qui élève la température), une diminution de tension (ce qui précipite les mouvements du cœur). Ces faits expliquent l'augmentation de l'activité musculaire et intellectuelle dans la première période du morphi-

nisme et justifient l'administration de ce médicament dans les cas où ces phénomènes morbides résultent de la paresse de la circulation encéphalique.

Enfin, contre l'anémie elle-même il faut administrer le *fer* aux saturnins. Comme l'ont indiqué Oddo et Silbert, on peut ingénieusement combiner l'emploi des *iodures* et celui du fer dans une seule préparation. Il suffit d'administrer le *protoiodure de fer*. Ce sel, étant moins stable que l'iodure de plomb, subira dans l'organisme une double décomposition : l'iodure de plomb sera éliminé par les urines et le fer sera mis en liberté. Mais, comme la quantité d'iodure qui entre dans le sirop de protoiodure est assez faible, 0^{sr},20 par cuillerée à soupe, on peut, si l'on désire en faire absorber au malade une quantité plus considérable, lui prescrire le protoiodure de fer ioduré de la façon suivante, par exemple :

℞ Iodure de potassium	1 gramme.
Sirop d'iodure ferreux	30 —
Julep simple	100 —

Voilà pour le traitement général de l'intoxication saturnine chronique. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'on pourra avoir recours contre la cachexie plombique à tous les toniques généraux, au *quinquina*, à l'*hydrothérapie*, etc. Quant au traitement de l'artério-sclérose qui est la conséquence ordinaire de l'intoxication prolongée, ce n'est pas ici le lieu de l'exposer en détail et nous ne pouvons que l'indiquer.

VI

Traitement des accidents et complications de l'intoxication saturnine chronique.

A. — COLIQUE DE PLOMB

Le plus fréquent de ces accidents, celui pour lequel le médecin est le plus souvent appelé à donner ses soins, est sans contredit la colique saturnine. C'est un accident aigu

au cours de l'intoxication chronique, accident qui survient lorsque le point de saturation de l'organisme par le plomb a été dépassé pour une raison quelconque.

Tout le monde connaît le *traitement des Frères de la Charité*, importé en France en 1602 par des religieux italiens sous le nom de « macaroni ». On le trouve notamment exposé dans tous ses détails dans les formulaires usuels. Il est donc inutile de le répéter ici, d'autant mieux qu'il n'a plus guère qu'un intérêt historique, qu'il est très compliqué, et qu'il peut être avantageusement remplacé par d'autres procédés qui, tout en empruntant son principe, sont d'une application plus simple.

En présence d'une colique de plomb, il faut calmer la douleur, qui est intense, et vaincre la constipation, qui est opiniâtre. La plupart des moyens employés, tout en remplissant plus particulièrement l'une de ces indications, répondent en partie à l'autre. C'est ainsi que, lorsque les purgatifs agissent, la douleur est diminuée du même coup et que la belladone agit à la fois contre la douleur et la constipation.

Pour calmer la douleur, nous avons à notre disposition une série de moyens : d'abord l'administration des *opiacés*, surtout sous forme d'*injection sous-cutanée de morphine*. C'est là incontestablement un moyen très efficace, auquel on peut reprocher de favoriser la constipation, mais devant lequel il ne faut pas reculer, si le malade a de violentes douleurs et que, à défaut d'autres médicaments, on a celui-ci immédiatement sous la main.

Dans le cas contraire, il vaut mieux avoir recours à la *belladone*. Bien que ce traitement ait été recommandé depuis longtemps par Malherbe, Guéneau de Mussy, Fonssagrives et d'autres, c'est à Bondet (de Lyon) que revient l'honneur de l'avoir fait entrer dans la pratique ; il est devenu à Lyon le traitement classique, et le plus souvent du reste couronné de succès, de la colique de plomb.

Voici comment s'exprime à son sujet Soulier dans son *Traité de thérapeutique* : « Dès le début, 0^{gr},10 d'extrait de belladone,

sous forme de pilules de 0^{gr},01 ou 0^{gr},02 : une toutes les deux heures. En même temps frictions sur l'abdomen avec la pommade suivante :

℥ Extrait de belladone. 4 grammes.
Axonge 30 —

Comme boisson, tisane emolliente, lait. On peut atteindre facilement la dose de 0^{gr},15 à 0^{gr},20. Souvent le saturniné montre une tolérance remarquable pour la belladone... Je crois l'emploi de la pommade inutile ; je formule des pilules de 0^{gr},01 d'extrait et de 0^{gr},01 de poudre : cinq le premier jour. Dès le second jour, en cas de persistance des coliques, j'ordonne dix pilules, soit 0^{gr},10 d'extrait et 0^{gr},10 de poudre, ajoutant un purgatif (miel et soufre de préférence), si la constipation résiste. » On pourrait employer aussi les *injections sous-cutanées de sulfate d'atropine*, un demi-milligramme à 2 milligrammes par jour.

Ce traitement ou celui par la morphine est de rigueur dans les cas où les douleurs sont très intenses.

Dans les cas bénins, on peut se contenter de moyens moins énergiques. Outre les applications de *cataplasmes* chauds simples ou laudanisés sur l'abdomen, on peut faire prendre aux malades des *lavements* d'eau très chaude, de 45° à 48° centigrades, qui, d'une manière générale, sont très efficaces contre toutes les douleurs intestinales, ou encore essayer de l'*antipyrine*, préconisée récemment par Devic et Chatin. A la dose de 4 grammes par jour, elle leur a donné deux succès et un insuccès ; ils sont les premiers à reconnaître qu'elle ne peut être utilisée que dans les cas d'intensité légère ou moyenne et que la belladone lui est supérieure. Ils ajoutent que, d'après les tracés sphygmographiques recueillis par eux, l'antipyrine et la belladone agiraient par le même mécanisme : celui de la vasodilatation. Mais, d'autre part, l'action déconstipante de la belladone est bien connue depuis longtemps et certains auteurs pensent qu'elle agit sur le nerf grand splanchnique, nerf

d'arrêt de l'intestin, pour le paralyser, comme elle agit sur le pneumogastrique, nerf d'arrêt du cœur.

Contre la constipation on emploie, en même temps que l'un quelconque des médicaments précédents, les *purgatifs* énergiques : l'*huile de ricin*, 30 à 50 grammes ; l'*eau-de-vie allemande*, 15 à 20 grammes, associée ou non à une dose égale de sirop de nerprun ; le *lavement purgatif du Codex*, etc.

Les succès de l'*huile d'olive* dans la colique hépatique ont donné à Weill (de Lyon) l'idée de l'expérimenter dans la colique saturnine. Il a rapporté cinq cas dans lesquels il a donné un verre d'huile par jour. Dans tous ces cas la guérison est survenue au bout de trois à cinq jours de traitement ; elle a coïncidé avec l'apparition de selles copieuses provoquées par l'ingestion de l'huile. Mais, même avant cette débâcle, dès le premier verre d'huile, les douleurs diminuaient considérablement ; ce qui prouve que l'huile exerce une action non seulement purgative, mais encore analgésique sur le tube digestif. Elle a même une action encore plus générale, puisqu'elle a fait disparaître aussi les autres phénomènes saturnins qui accompagnaient la colique : myalgies, arthralgie, anesthésies cutanées, céphalées, vertiges.

Ces faits ont été confirmés par Combemale (de Lille), qui en a même obtenu d'excellents résultats chez un malade atteint d'encéphalopathie chronique, en l'absence de colique de plomb, et chez lequel le traitement par l'iodure de potassium et les bains sulfureux avait échoué. Il est donc vraisemblable que l'huile d'olive agit en favorisant l'élimination du plomb. — C'est, en somme, un bon traitement de la colique saturnine et de l'intoxication saturnine en général. Comme l'huile d'olive est assez fréquemment vomie par les malades, Weill conseille de faire précéder son ingestion de celle d'une potion contenant quelques centigrammes de menthol.

Nous en aurons fini avec ce qui a trait à l'emploi des purgatifs quand nous aurons ajouté que le *soufre* est un des meilleurs moyens à employer dans ce but. Mais il trouve surtout son indication à la fin de la période aiguë, lorsque la

constipation a déjà cédé en partie, et pendant la convalescence, où il faut continuer l'usage des laxatifs pour favoriser l'élimination du plomb. Outre ses propriétés laxatives, le soufre a encore l'avantage de faire avec le plomb du sulfure de plomb insoluble qui est éliminé par les selles. On peut prescrire parties égales de soufre et de miel, une à deux cuillerées à soupe par jour.

B. — GOUTTE SATURNINE — ARTHRALGIES
PARALYSIES — ENCÉPHALOPATHIE

1° Le traitement de la *goutte saturnine* ne diffère pas notablement de celui de la goutte proprement dite. Nous n'y insisterons donc pas, nous contentant de dire qu'en pareil cas on doit viser à la fois la complication et l'état général qui est derrière elle, c'est-à-dire l'intoxication saturnine elle-même.

2° L'*arthralgie* est généralement traitée par les *bains sulfureux* ; mais peut-être se trouverait-on bien de quelques applications superficielles sur les points malades avec le *cautère actuel*.

3° Pour le traitement des *paralysies*, Tanquerel des Planches signale déjà comme les meilleurs moyens les *bains sulfureux*, la *strychnine*, l'*électricité*, et l'on n'y a rien ajouté depuis lors, sinon que les méthodes d'électrisation ont été considérablement perfectionnées.

La *strychnine*, sur laquelle cet auteur insiste beaucoup, serait d'autant plus indiquée que, si l'on en croit les auteurs modernes, elle aurait, à la dose de 0^{gr},01 à 0^{gr},03, une influence spéciale sur le centre nerveux spinal, dont elle augmenterait le pouvoir excito-moteur. On observerait une contraction permanente des divers muscles de l'économie, mais toujours prédominante dans les extenseurs du tronc et des membres, comme s'il existait une sous-division du centre médullaire dévolu spécialement aux muscles qui renversent le tronc et déploient les extrémités (Gubler). Or, comme la paralysie saturnine affecte en général les extenseurs, on peut concevoir

que l'action de ce médicament puisse avoir quelque influence sur elle.

On a vanté aussi le *phosphore*, sous forme d'*hypophosphite de soude* ou de *phosphure de zinc* (Lépine).

Mais le meilleur mode de traitement est le *traitement électrique*, et particulièrement la *faradisation*. Seulement, tandis que les uns préconisent les intermittences très lentes, d'autres veulent, au contraire, que celles-ci soient très rapides. On pourra joindre à la faradisation le *massage* et les *douches sulfureuses* chaudes.

4° La plus grave des complications du saturnisme est l'*encéphalopathie*. Dans ces cas, contre lesquels on a souvent donné sans succès l'*opium*, la *térébenthine*, Gubler donnait le *bromure de potassium* à doses élevées et le préférait de beaucoup à l'iode. Selon lui, l'administration du bromure est le traitement curatif par excellence des accidents cérébraux. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'encéphalopathie est le plus souvent sous la dépendance de l'urémie et qu'elle ressortit alors en grande partie au traitement de cette dernière.

CHAPITRE X

TRAITEMENT DE L'INTOXICATION PAR LE MERCURE

PAR

EDGAR HIRTZ

Médecin de l'hôpital Tenon.

I

Considérations générales.

Depuis que l'usage du sublimé s'est généralisé dans la pratique chirurgicale et obstétricale, les cas d'intoxication mercurielle se sont singulièrement accrus.

Les empoisonnements accidentels et intentionnels sont eux-mêmes devenus beaucoup plus fréquents, et la thérapeutique dirigée contre les différentes formes de l'empoisonnement n'a fait que gagner en intérêt.

Cependant, si le *sublimé* est un des sels mercuriels les plus fréquemment incriminés en toxicologie, il est bien d'autres composés hydrargyriques qui peuvent donner lieu à des accidents. Le *calomel*, le *bioxyde*, les *iodures*, les *cyanures*, les *sulfures*, le *nitrate acide*, le *fulminate*, les *onguents* ont bien fréquemment déterminé des troubles graves, souvent mortels.

Il existe en cela, comme pour les toxiques en général, en dehors de la question de dose, une prédisposition spéciale qui fait que certains sujets, après avoir ingéré une faible quantité